



Le 14 novembre 2025

Avis aux employeurs : *Emplois d'été Canada* – Subventions salariales

Le programme de subventions salariales Emplois d'été Canada (EEC) accepte maintenant les demandes. La date limite pour présenter une demande est le 11 décembre 2025 à minuit.

Les employeurs du secteur privé, du secteur public et du secteur sans but lucratif peuvent présenter une demande.

Le programme EEC couvrira 100 % des salaires des étudiantes et étudiants pour les employeurs du secteur sans but lucratif et 50 % des salaires pour les employeurs du secteur privé et du secteur public. Renseignez-vous et présentez une demande [ICI](#).

Les bases de la gestion de projets

Dans cet [atelier en ligne](#), Jacinthe Lemire, PMP, guidera les participantes et participants à travers les étapes fondamentales pour gérer efficacement des projets, de leur conception à leur exécution.

Apprenez les étapes clés pour gérer efficacement un projet, découvrez comment utiliser les outils de gestion de projet et acquérez les compétences nécessaires pour structurer, planifier et exécuter des projets avec succès.

Cet atelier est destiné aux débutantes et débutants en gestion de projet, aux chefs d'équipe ou à toute personne ayant besoin d'acquérir les compétences essentielles pour gérer des projets simples à intermédiaires.

Lieux de travail accessibles : financement disponible

Obtenez jusqu'à 50 000 \$ par année pour couvrir 80 % des dépenses admissibles

Les entreprises et les organisations de l'Île-du-Prince-Édouard peuvent obtenir des fonds permettant d'améliorer l'accessibilité dans les espaces commerciaux et sans but lucratif afin de créer des environnements plus inclusifs pour les personnes handicapées.

[ResourceAbilities](#), un organisme local sans but lucratif, coordonne le **Fonds pour l'adaptation des lieux de travail**. Informations supplémentaires et demandes : [Fonds pour l'adaptation des lieux de travail de l'Î.-P.-É.](#)

Financement de l'action climatique à l'Île

Les demandes sont maintenant acceptées dans le cadre du [Fonds de réponse aux défis climatiques](#). Les entreprises, les établissements d'enseignement, les Premières Nations, les municipalités, les organismes sans but lucratif et les organismes représentant des communautés culturelles issues de la diversité sont admissibles à présenter une demande.

Les contributions sont évaluées à un **maximum** de 100 000 \$ par projet. Vous trouverez les [lignes directrices du Fonds de réponse aux défis climatiques ici](#). **Présentez votre demande** avant le **4 décembre 2025**.

Séances de formation à venir

18 novembre	Les bases de la gestion de projets	En ligne
18, 25 nov.; 2 déc.	Les rouages du succès en affaires	En ligne/Alberton
25 novembre	Débloquer le pouvoir de Google Drive	En ligne
14 janv.-4 févr.	Succès financier pour les OSBL	En ligne
20 et 22 janv. 2026	Les bases du marketing	En ligne

Témoignage de clients

Marie Dubé, propriétaire de Timeless Events, a pu faire connaître son entreprise et a franchi les premières étapes de l'entrepreneuriat grâce à l'aide du centre d'action rural de Wellington.

Elle considère que le centre d'action rural l'a aidée à lancer son entreprise et souligne l'importance de disposer d'une telle ressource pour les personnes qui ont une entreprise dans les communautés rurales.

Consultez le témoignage complet de Marie [ICI](#).

Emma Gamble
Montague
emma.gamble@cbdc.ca
902-838-4030



Barb MacDonald
Alberton
barb.macdonald@cbdc.ca
902-853-3616



Marthe Ngombi
Wellington
marthe@rdeeipe.org
902-854-3439

